

La police neuchâteloise se tourne vers l'avenir

Autor(en): **Maccabez, David**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2010)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-514416>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Conférence sur la sécurité, organisée au Club 44.

Photos © auteur.

Sécurité

La police neuchâteloise se tourne vers l'avenir

David Maccabez

Stagiaire presse et communication, Police neuchâteloise

Quels défis devront affronter les polices du XXI^e siècle? La question s'est posée le 19 juin dernier à la Chaux-de-Fonds. Les membres de la police neuchâteloise, accompagnés de représentants des autorités judiciaires et politiques, et d'invités suisses et européens en ont débattu lors d'un séminaire international organisé au Club 44.

Un monde en continuelle évolution

Le premier thème abordé par les conférenciers a été celui, indispensable, du contexte dans lequel évolue la police. « La globalisation met la sécurité face à de nouveaux défis. Outre les capitaux et les marchandises, nous assistons à un brassage de personnes et d'idées. Le citoyen doit être remis au centre des préoccupations, car c'est lui le bénéficiaire des prestations de la police », s'est exclamé le chef du département de justice et sécurité du canton de Neuchâtel. Dans ce cas, « les forces de sécurité doivent se réinventer, ce qui implique que nous devons revoir les fondamentaux de notre politique cantonale » a conclu Jean Studer. Une réflexion qui, selon lui, ne doit pas se cantonner à Neuchâtel.



L'Ambassadeur Jacques Pitteloud, chef du secrétariat politique du DFAE, va même plus loin. « Les forces de sécurité actuelles ne sont pas adaptées aux nouvelles menaces » a-t-il lancé à l'assemblée. Il a même ajouté que « la Suisse, après 60 ans de paix, a oublié la réalité du monde ». L'armée, tournée vers la sécurité extérieure, devrait pour lui devenir une force de soutien aux autorités civiles alors que les effectifs de police doivent être revus à la hausse. En effet, l'enjeu s'est maintenant déplacé vers la sécurité intérieure et des secteurs comme le renseignement ou la coopération internationale sont à développer. « La Suisse ne peut pas s'en sortir seule », conclut-il.

Comment alors répondre à ces nouvelles contraintes? Deux voies de réflexion ont été ouvertes.

La police de proximité

Nouveau à Neuchâtel, ce concept est central face à ces changements et ce séminaire a été l'occasion de profiter des exemples belges et fribourgeois. Trois idées-forces définissent la stratégie à Fribourg : d'abord une présence accrue dans les lieux à risques, qui permet une prévention et une action répressive ciblée. Ensuite, un accent particulier est donné au contact avec la population afin de cerner et comprendre ses problèmes concrets et son sentiment d'insécurité. Enfin, la police fribourgeoise recherche des partenaires politiques, institutionnels, ou privés afin de comprendre le terrain et d'y trouver du soutien. Un plan également appliqué en Belgique, où « la qualité de l'écoute et de la présence policière fait partie des objectifs internes », explique le commissaire Marc Paquay, chef de la zone de police de Herstal. Des rencontres de quartier sont organisées à Fribourg « afin de réunir les gens et utiliser au mieux les compétences de chacun », a ajouté le capitaine François Schmutz, de la police cantonale fribourgeoise.

Ces idées ont convaincu André Duvillard, commandant de la police neuchâteloise. « Les partenariats, en particulier

avec les collectivités locales, sont indispensables à la bonne marche de la police de proximité. Nous devons aussi dépasser les querelles de services et travailler ensemble », s'est-il exclamé. L'idée de se référer à l'avis de la population a également retenu son attention et celles des autorités locales.

La police de proximité serait donc dans ce cas un moyen de rester connecté à la réalité du terrain. « Si on se coupe du monde, on se plante », a lancé le commissaire divisionnaire Eric Belleut, de la préfecture de police de Paris. Dans ce sens, la police de proximité devient une source de renseignement irremplaçable.

La technologie au service de la police

On ne peut imaginer l'avenir des forces de sécurité sans s'intéresser aux innovations. Que ce soit dans le domaine de l'informatique, de la gestion des centrales d'engagement ou du matériel de terrain, des chercheurs et entreprises travaillent pour le policier du futur. Les différentes démonstrations de ce séminaire ont d'ailleurs enthousiasmé l'assistance. « Mais ce n'est pas la panacée », explique le Dr. David Humair, chargé de projet chez Armasuisse. « Il s'agit d'un soutien aux forces de l'ordre. Nous devons connaître leurs besoins afin d'être en phase avec la réalité du terrain ».

L'apport de la technologie policière est indispensable dans les domaines de la criminalité, eux-mêmes influencés, voire incités, par les innovations techniques (criminalité informatique, par exemple). Par ailleurs, elle permet d'augmenter la sécurité des policiers, des victimes et, de plus en plus, des auteurs et contribue à une activité policière très ciblée, même dans des actions urgentes. Enfin, elle est une voie d'économie de ressources humaines précieuses.

La police du XXI^e siècle : présence locale et connexion internationale

La police du XXI^e siècle fait face à un double mouvement. D'une part, les besoins et les missions s'enracinent

localement et un contact régulier avec la population est central à l'idée de police moderne. D'autre part, la criminalité n'a plus de frontières et le renseignement et l'action doivent se penser de manière globale, en oubliant les notions de canton ou de pays. Dans les deux cas, la recherche d'informations et l'analyse de celles-ci est un pilier de la réussite des missions de police.

Le maître mot de cette journée est le partenariat. Entre les forces de sécurité de différents niveaux (cantonal, fédéral, international) et les acteurs de la société, mais aussi entre les différents services de l'administration qui doivent collaborer pour mieux affronter les nouveaux défis. Les résultats n'en seront que plus durables.

Dans son exposé de clôture, le Dr. Bernhard Prestel, fondateur de la société Team Consult SA, souligne qu'il est possible d'opérer ces changements dans le climat économique morose actuel. Il explique que des « gisements de productivité » existent et qu'il faut les exploiter. En premier lieu, il convient de valoriser les policiers et d'intensifier leur travail avec les autres partenaires de la sécurité. Ici, le côté créatif, la motivation et les talents de communication sont des outils précieux. Ensuite, grâce au soutien technologique, à la réorganisation des services et à une gestion basée sur le modèle entrepreneurial, qui développerait les capacités stratégiques, organisationnelles et d'anticipation de la police, elle serait prête à affronter les prochaines années sans se focaliser sur des problèmes financiers ou sur le manque de policiers à disposition.

Tous les intervenants se sont accordés pour dire que ce type de séminaire, qui se répétera dans le futur, est un autre instrument nécessaire à l'évolution de la police. En conclusion, le Dr. Prestel a noté que ce genre de colloque devenait une pratique courante partout dans le monde et qu'il était l'occasion de « regarder autour de nous et de découvrir ce que font nos voisins ». Et peut-être d'y trouver la réponse à certaines questions.

D.M.

